



## 1. Contexte et enjeux

Le volet assainissement du projet Eau Potable et Assainissement dans 5 Wilayas constitue l'un des projets structurants mis en place par le Gouvernement Mauritanien dans le sous-secteur de l'assainissement liquide.

Les objectifs de cette composante ont été revus à la baisse suite à la revue de l'étude de faisabilité et du cadre logique qui s'en est suivi et ont ainsi été reformulés "Mettre en place des équipements collectifs d'assainissement dans environ 150 sites et améliorer les pratiques d'hygiène et d'assainissement d'environ 260 000 personnes dans environ 500 localités dans les Wilayas de l'Assaba, du Guidimagha, du Hodh el Gharbi et du Hodh el Chargui. Il se déroule en synergie avec le volet assainissement du projet Aftout Echargui, également financé par AFD/UE.



## Informations générales

- **Montant** : 3 200 000 € (Subvention UE) + 30.000.000 MRU (contrepartie)
- **Maitre d'ouvrage** : Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement / Direction de l'Assainissement (DA) / Assistance technique : Hydroconseil (France)
- **Maitre d'œuvre** : Groupement EDE (Sénégal) – Eau Vive (Sénégal) – BICQ (Mauritanie)
- **Date début – Date fin de mise en œuvre opérationnelle** : 01/05/2014 – 31/09/2019
- **Mode(s) de gestion et acteurs de mise en œuvre** : Assistance technique en appui à la Maîtrise d'ouvrage
- **Objectif global** : Améliorer l'hygiène et l'assainissement grâce à la promotion de l'assainissement familial dans 480 localités et à la construction d'environ 300 blocs de latrines publiques, notamment dans les écoles de la zone du projet
- **Contacts** : AT Assainissement : Yannick Pradelles – [pradelles@hydroconseil.com](mailto:pradelles@hydroconseil.com)
- **Tél** : (222) 49 53 46 54

## 2. Actions en bref

La promotion de l'hygiène et de l'assainissement au niveau familial sera faite par des ONG nationales à travers la mise en œuvre d'une combinaison de 3 approches :

- Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC)
- Communication pour le Changement de Comportement (CCC)
- Suivi post-FDAL

La réalisation de latrines dans les lieux publics par des entreprises nationales sera accompagnée par la formation des gestionnaires de latrines, des enseignants et des clubs d'hygiène scolaire et la sensibilisation des usagers.

## 3. Résultats atteints

Le projet a démarré en novembre 2014 et s'achèvera en décembre 2019.

Les 3 premières années ont consisté à passer les marchés avec les différents prestataires (MOE, ONG, entreprises) et à améliorer la gouvernance du sous-secteur de l'assainissement liquide, en synergie avec les autres projets structurant, notamment :

- Définition des indicateurs clés de l'assainissement (2014)
- Adoption d'un guide harmonisé de mise en œuvre de l'ATPC pour la Mauritanie, tirant les leçons de 5 ans de mise en œuvre (2015)
- Edition du catalogue de latrines familiales et de latrines publiques adaptées au contexte rural mauritanien (2015)
- Mise en place d'un système de collecte des données via smartphone (système Akvoflow / 2015-2017)
- Etat des lieux dans 180 villages anciennement certifiés FDAL (2016)
- Etude du marché de l'assainissement en milieu rural (2016)
- Conception d'une stratégie de marketing de l'assainissement (2016)
- Développement d'un plan de formation en 16 modules à l'attention des acteurs de l'assainissement en milieu rural (ONG, communes, maçons, comités villageois d'hygiène, enseignants, clubs d'hygiène scolaire, gestionnaires de latrines publiques)
- Elaboration de DAO type pour le recrutement des ONG et des entreprises

Les activités de terrain ont démarré en juin 2017. Fin avril 2018, les résultats atteints sont les suivants :

- **510 localités déclenchées (88% des localités ciblées)**
- **391 Comités Villageois d'Hygiène formés (67% des localités ciblées)**
- **184 maçons formés**
- **122 localités déclarées FDAL (Fin de la Défécation à l'Air Libre) dans lesquels 5.173 ménages ont investi plus de 40 millions MRU (1 million €) dans des latrines améliorées**
- **20% des latrines publiques achevées**



## 4. Perspectives

- Déclencher les 60 localités restantes et mener toutes les activités jusqu'à l'atteinte de l'état FDAL d'au moins 480 localités
- Analyser les résultats de l'ATPC et définir une stratégie post-FDAL
- Achever la construction des latrines publiques et mener les activités d'intermédiation sociale et de formation des acteurs.